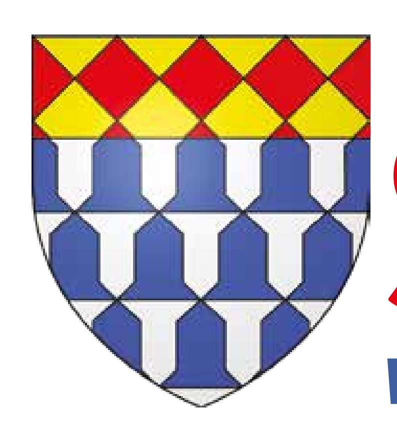


Saze-MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPAL / MARS 2023





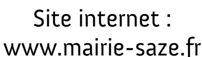




NUMÉROS D'URGENCE :



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :
9 h à 12 h tous les jours du lundi au samedi (Samedi sauf vacances scolaires et mois de juillet et août)
Tél. 04 90 26 99 66
mairie@mairiedesaze.com



Site internet : www.mairie-saze.fr


Page Facebook : Mairie.De.Saze

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE AU PUBLIC :
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 11 h 12 h et de 14 h à 17 h
Tél. 04 90 26 99 59
bibliotheque@mairiedesaze.com

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE AU PUBLIC :
9 h à 12 h tous les jours du lundi au samedi (sauf dernier samedi du mois)
15 h à 17 h du lundi au vendredi
Tél. 04 90 26 95 25

Groupe Scolaire : 04 90 31 74 10
Cantine : 04 90 26 93 90
ALLOBUS : 0800 456 456

ECLAIRAGE PUBLIC EN CAS DE PANNE
Pour signaler une panne sur l'éclairage public, appelez directement le :
0 800 94 06 44 Service & appel gratuits

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) L'OPALE
13 Route d'Avignon - 30650 SAZE
Tél. 04 86 84 16 01
Consultations uniquement sur rendez-vous

CABINET INFIRMIER : 04 90 31 81 68

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
- **Docteur Julie TESTUD**
  04 32 62 75 05 ou DOCTOLIB
- **Docteur Christine TEXIER**
  04 32 62 75 05 ou DOCTOLIB
- **Docteur Ghassan FAYAD**
  RDV le jeudi uniquement sur DOCTOLIB

SAGE-FEMME
- **Sophie QUINSAC**
  06 50 76 11 79 ou DOCTOLIB

OSTÉOPATHE
- **Jonathan CHALLUT** : 06 19 97 31 50

KINÉSITHÉRAPEUTE
- **Xavier HELY-JOLY** : 06 38 22 32 53

PSYCHOLOGUE
- **Gaëlle GIGOT** : 06 81 18 16 82
- **Amélie BRANTE** : 06 38 39 51 73

PSYCHOMOTRICIENNE
- **Perrinne CHILLET** : 06 69 09 36 59

ORTHOPHONISTE
- **Julie GRANIER FONTAINE**
  04 66 02 41 96

DIÉTÉTICIENNE
- **Lucie MANTIONE** : 06 21 96 86 89

Bulletin municipal d'information de la Commune de Saze- n°1 mars 2023
Directeur de la publication : Yvan Bourelly / Rédacteur : Comité de rédaction
Crédits photos : ©Mairie de Saze et associations
Photo de couverture : WALLET PHOTO - VIDEO - DRONE - www.jpwallet-photo.com - 35 chemin du vieux mas 30650 Rochefort du Gard - contact@jpwallet-photo.com - 06 06 62 70 20
photographe p. 27 dans la rubrique Etat Civil : VOL A VUE - 29 av. des Hameaux - 30650 Saze
https://www.vol-a-vue.com - 04 90 31 81 71 - 06 37 03 59 43
Réalisation : Devisocom - Impression : Orta (imprimé sur papier recyclé et respect de la norme Imprim'vert)
Dépôt légal à parution - Mairie de Saze - 1000 exemplaires





édito





Chères Sazaines, Chers Sazains,

Après la parution de 36 numéros du Trait d'Union, vous découvrez un nouveau bulletin municipal **« Saze-Mag »** conçu avec du papier recyclé et réalisé par la commune. Il vous informe sur la **vie de notre village** et retrace les **grandes actions municipales menées en 2022** par notre équipe d'élus à l'écoute des habitants. Il présente **les projets pour l'avenir**, le point sur **l'école**, **le budget 2022** et son utilisation.

Vous l'aurez compris, ce support est le vôtre !

Comme vous le savez, la **très forte hausse de l'énergie va impacter** directement nos finances. Si les particuliers sont protégés par le bouclier tarifaire, ce n'est pas le cas pour les communes.
Le budget 2023 doit tenir compte de l'augmentation de ces tarifs qui nous oblige à restreindre la consommation d'électricité et à investir pour réduire les coûts. Dans ces conditions, d'autres financements projetés seront ralentis ou reportés pour maintenir bien évidemment l'équilibre de nos finances. Cependant, nous affirmons notre volonté de ne pas augmenter les impôts locaux.

L'année 2022 a été marquée par de fortes chaleurs dans la durée, un risque incendie accru, l'occasion de rappeler à tous, les obligations légales de débroussaillement (OLD). Ce changement climatique impose de s'adapter et notamment de végétaliser davantage notre village pour l'abriter des fortes chaleurs.

La sécurité est au cœur de notre action. Le réseau de caméras de vidéoprotection a été étendu aux accès du groupe scolaire, à l'aire de jeux (dont le nouveau skate parc) et aux terrains de tennis, avec pour objectif de limiter les incivilités récurrentes et d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Dans l'avenir, nous souhaitons étendre cet équipement aux entrées du village.

Les élus du conseil municipal ont élaboré, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme du Grand Avignon, **un projet communal** qui présente, par étape, les actions à mener sur la mandature. Au-delà, il donne un cap et des priorités en fonction des moyens mobilisables.

En 2022, notre village a fêté le **dixième anniversaire de son Festival à Saze**. Au fil des mois, de nombreuses animations solidaires ou festives ont été proposées, pour nos jeunes et nos anciens, par les associations qui animent notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Yvan BOURELLY,
Maire de Saze,
Vice-président du Grand Avignon.

Avec tout mon dévouement.

SOMMAIRE

ACTIONS 2022

Parc de jeux et skate park
Le Conseil Municipal à l'écoute des habitants.

Les études de cet aménagement mis au programme du projet politique de la commune, ont été menées en octobre 2021. Les travaux se sont achevés au printemps 2022.
L'espace a été inauguré le 3 septembre dernier avec les élus, les partenaires financiers et les sazains.

Situé à côté de l'école et à destination des enfants de 1 à 12 ans, il revêt une dimension intergénérationnelle.
Des arbres ont été plantés. Des tables et bancs en bois ainsi que des poubelles sont à disposition des adultes et des enfants pour vivre des temps de partage et de jeux, dans un endroit sécurisé.

La recherche de subventions auprès de partenaires a permis de financer ce projet :
DEPARTEMENT DU GARD : 14 844 €
REGION OCCITANIE : 9 000 €
ETAT (DETR) : 13 200 €
Reste à charge de la COMMUNE : 28 926 €
Coût total de l'opération : 65 970 €





Inauguration du Parc de JEUX le 3 septembre 2022





À NOTER

Les autorisations d'urbanisme sont à déposer en ligne depuis le 1er janvier 2022 sur le site **monurbanisme.grandavignon.fr** en remplacement des dossiers au format papier remis à l'accueil de la mairie.

Sur Saze en 2022 :
✓ 15 permis de construire,
✓ 2 permis d'aménager,
✓ 17 certificats d'urbanisme
✓ 55 déclarations préalables
ont été instruits.

Les travaux sont soumis à autorisation, renseignez vous en Mairie avant leur réalisation.



Agence Postale Communale située près de l'église

Transfert de l'Agence Postale Communale
dans les locaux de l'ancienne mairie

L'ouverture du cabinet médical « L'OPALE » en bordure de la RN100 a libéré les locaux de la place de La Fontaine qui accueilleront l'agence postale Communale. Le bâtiment et la remise situés à côté de l'église seront mis à la vente.



Bâtiment place de la Fontaine

Entretien et mise en sécurité
du réseau des voies communales



Chemin des Aires pendant et après travaux

Les 45 kms de réseau sont en bon état et entretenus régulièrement malgré l'augmentation du coût des matériaux.
Notre souci permanent de l'intérêt général et de la maîtrise budgétaire nous conduit à définir, chaque année, des priorités pour nos interventions.
En 2022, les réparations, notamment sur les chemins de la Croix des Chênes, des Acacias, des Moulins et la réfection complète du chemin des Aires ont totalisé un montant de 52 026 €. Pour donner à notre zone artisanale une voie à proportion des poids lourds l'empruntant, nous avons fait l'acquisition d'une bande de terrain pour élargir le chemin dit des Pruniers. L'écoulement pluvial et l'enrobé ont été réalisés.
Après contribution du Grand Avignon à hauteur de 25 000 €, le reste à charge pour la commune s'est élevé à 23 430 €.
En 2023, un dispositif sera mis en place sur la route d'Avignon déjà limitée à une vitesse de 30 km/h. Les accès seront sécurisés au niveau du lotissement « Le Grand Chemin » et de la maison de santé « L'Opale ».

Entretien des réseaux

Nos compétences en matière de gestion des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ont été déléguées à notre communauté d'agglomération du Grand Avignon dès notre adhésion.
C'est sur la base d'un plan pluriannuel et d'un schéma directeur établis en concertation avec le Grand Avignon que des actions sont menées à son entière charge technique et financière.
Eaux Pluviales (EP) : Outre le nettoyage ponctuel des fossés, des grilles avaloirs et des bassins de rétention, des aménagements ou réparations ont été effectués partout où des désordres avaient été constatés.
Eaux Usées (EU) : Un contrôle régulier a permis de détecter quelques anomalies et de programmer les réparations nécessaires. Pour mettre fin aux eaux parasites constatées, un plan de réhabilitation des collecteurs sera accompli de 2022 à 2027. Certaines canalisations ont déjà été « chemisées » pour parfaire leur étanchéité (Av. de la Condamine). D'autres collecteurs seront chemisés ou remplacés.



Travaux d'entretien réseaux Av. de la Condamine



Importants travaux de pompage dans cette tranchée, la nappe phréatique, bien reconstituée, affleurant à moins de 2 mètres

Le stade
fait peau neuve !

Une entreprise spécialisée est intervenue au début de l'automne 2022 pour revitaliser la pelouse de notre stade : scarification, semis, engrais, sablage, etc...
Coût des travaux : 5 508 € (dont participation de la commune de Rochefort-du-Gard à hauteur de 2 000 €)



Le stade avant travaux



Le stade en travaux



Le stade aujourd'hui

PROJETS

Projet d'Aménagement Global
de la Commune

Au printemps 2022, les élus ont élaboré avec l'aide de l'Agence d'Urbanisme d'Avignon (AURAV) un projet d'aménagement global de la commune.

Ce projet est destiné à anticiper les attentes du territoire à l'échelle de la commune, mettre en perspective les forces et les faiblesses, se doter d'un fil rouge de mandature, regroupant les projets publics et privés, sur le plan communal et intercommunal.

C'est une vision globale partagée, sous forme de cartographie, avec 3 axes principaux :
- ✓ la transition dans les risques,
- ✓ l'amélioration du cadre de vie,
- ✓ l'accompagnement du développement économique.

Des conseils sont également donnés pour choisir les plantes capables de résister aux conditions climatiques suivant les saisons.




Atelier de l'AURAV avec les élus

L'augmentation des coûts de l'énergie à partir du 1er janvier va, sans aucun doute, impacter l'élaboration du budget et, par conséquent, la planification de l'ensemble des projets.

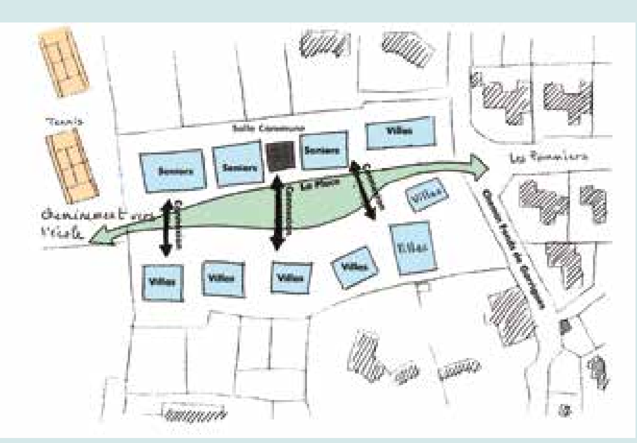
À CONSULTER SUR :
https://www.mairie-saze.fr/2-non-categorise/2547-projet-d-amenagement



Le Quartier Intergénérationnel

Le lien intergénérationnel, c'est la relation tissée entre des personnes d'âges différents, qui repose sur l'échange des expériences et du savoir. Le quartier projeté est un programme mixte qui intègre environ 16 logements locatifs groupés, accessibles et adaptés à destination des séniors, 15 lots individuels à bâtir et une salle commune pour favoriser des moments de partage entre tous les résidents, du plus jeune au moins jeune.

Les élus du mandat précédent ont voté l'acquisition d'une unité foncière de 7600 m², chemin Fonds de Garrigue, par le biais d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier pour réaliser un projet de quartier intergénérationnel avec un bailleur social. Cela a permis d'éviter la vente de ces parcelles à un aménageur privé sur laquelle la commune aurait perdu toute maîtrise d'aménagement avec un risque de densification majeure.
Un cahier des charges a été élaboré par la commune et quelques partenaires, listant les caractéristiques du projet pour lancer un appel à candidatures auprès des bailleurs. C'est le groupe AXEDIA – Grand Delta Habitat d'Avignon qui a été retenu. Un permis d'aménager a été déposé.



Transition énergétique

Le photovoltaïque mis en avant par la commune

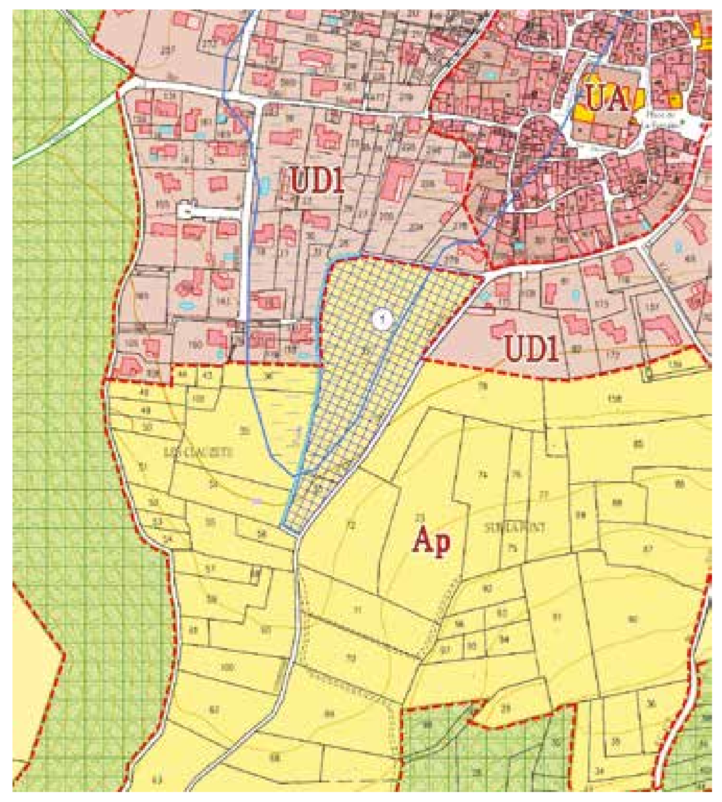
Le conseil municipal a voté le 19 janvier 2022 favorablement pour désigner un opérateur chargé d'installer et de gérer une installation photovoltaïque au sol.
Elle sera située sur l'emprise de 4 hectares de l'ancienne décharge municipale, suite à un appel à manifestation d'intérêt. Cette ferme solaire de la société VSB devrait produire 5,8 GIGA W par an. Un bail emphytéotique de quarante ans a été signé. La commune de Saze percevra une recette de plusieurs milliers d'euros pour l'occupation des terrains pendant sa durée d'exploitation.
Les études sont en cours, pour une mise en place vers 2025.
En 2021, 41 sites de production d'énergie individuelle en photovoltaïque sont recensés sur Saze, représentant 5,1 % de la consommation des foyers de la commune (source ENEDIS).
La production prévisionnelle du parc de 5.8 GIGA Wh représenterait l'équivalent de 70 %.



Bassin de rétention des Clauzets

Dans le cadre du prochain Programme d'Action de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) réalisé par le Grand Avignon, un projet de bassin en cascade pour diminuer les risques.

Initié en 1997, il a été approuvé par arrêté préfectoral le 15 octobre 2021. Cet aménagement, situé au Sud-Ouest de la commune, en limite de la zone urbanisée, va permettre de retenir un volume d'environ 25 000 m^3. L'ouvrage jouera le rôle de tampon vis-à-vis des crues afin de ralentir les écoulements naturels et ainsi protéger la zone à enjeux à l'aval du bassin.
L'aménagement hydraulique permettra une diminution des hauteurs d'eau pour certains secteurs urbanisés pour la Q20 ans (1 risque sur 20 de se produire chaque année) avec la construction du bassin, et donc une diminution de l'inondation. Si le projet ne permet pas une mise hors d'eau à proprement parler, le temps d'évacuation des habitants sera augmenté.
Le Grand Avignon réalise actuellement les démarches d'acquisition des parcelles concernées par l'aménagement.
Ainsi, les travaux pourront être réalisés dans le cadre du prochain P.A.P.I. 2023-2029, porté par la communauté d'agglomération.



Extrait du Plan Local d'Urbanisme (PLU) consultable sur https://www.mairie-saze.fr/

FINANCES

Budget 2022

C'est un acte juridique majeur dans la gestion de la commune qui prévoit et autorise toutes les dépenses et toutes les recettes pour l'année civile.

Il a été voté en mars 2022.

Le budget est la concrétisation des choix politiques de la municipalité. Il se présente en deux sections :

La section de FONCTIONNEMENT retrace toutes les opérations relatives à la gestion courante.

LES DÉPENSES
- ✔ Le personnel
- ✔ Les achats de fournitures et de services
- ✔ Participations aux syndicats intercommunaux comme le SIDSCAVAR, le collège et la piscine de Villeneuve lez Avignon, le SDIS (secours et incendies des Angles), le syndicat de l'eau (SMEPS)...
- ✔ Les frais financiers de la dette (intérêts)

LES RECETTES
- ✔ Les recettes fiscales (impôts directs et indirects)
- ✔ Les dotations de l'Etat (ex. : DGF - Dotation Globale de Fonctionnement)
- ✔ Les produits de l'exploitation du domaine, comme la location de locaux par la commune

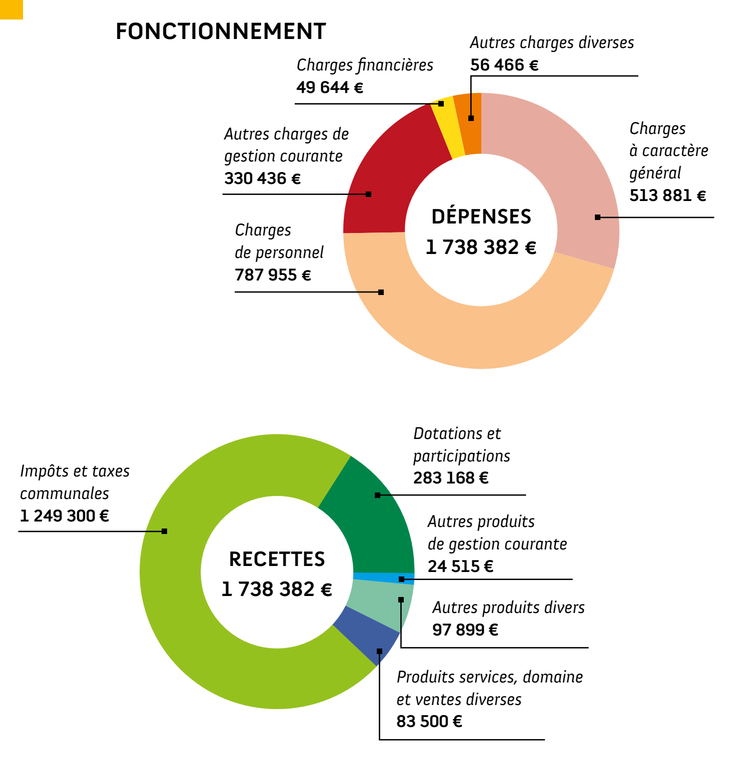
La section d'INVESTISSEMENT retrace les opérations qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de la commune.

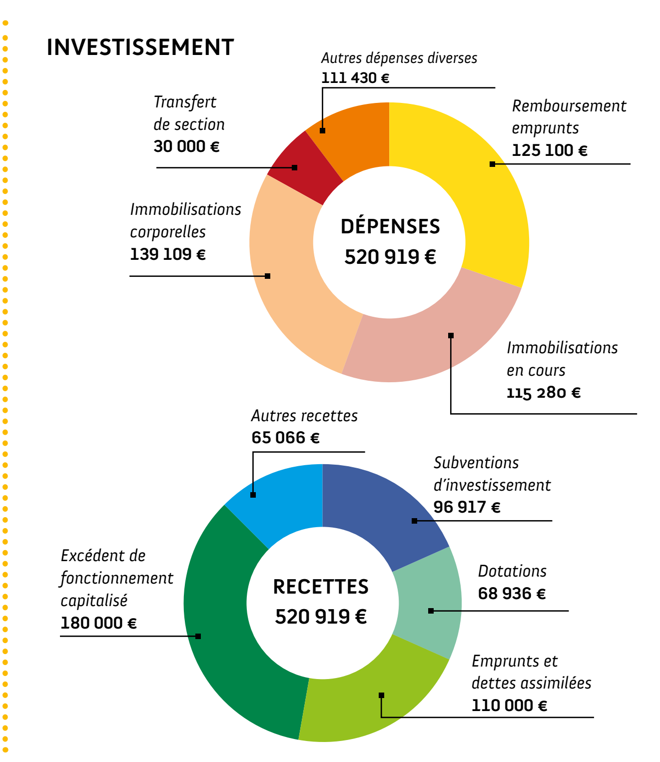
LES DÉPENSES
- ✔ Les dépenses directes d'investissement comme l'acquisition cette année d'un véhicule pour la police municipale, l'aire de jeux, les caméras de vidéoprotection, la création de voirie dans la Zone d'Activité Economique ...
- ✔ Le remboursement de la dette (capital)

LES RECETTES
- ✔ L'excédent dégagé en fonctionnement
- ✔ Les subventions d'équipements reçues (DSIL – Dotation de Soutien à l'Investissement Local, Région, Département, Grand Avignon ...)

Contrairement au budget de l'Etat, celui d'une commune doit toujours être équilibré.

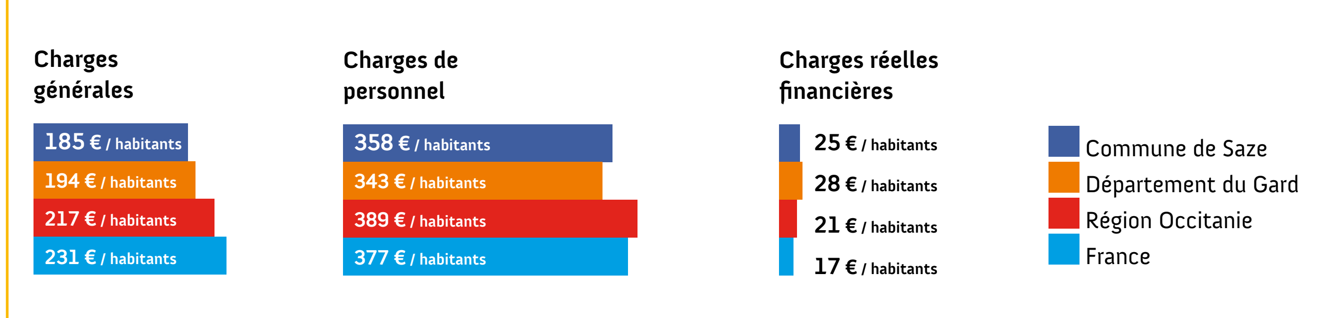
Principales dépenses et recettes du budget de fonctionnement et d'investissement de notre commune pour l'année 2022 (budget primitif voté en mars 2022).







Comparaison aves des communes de la même strate de population à l'échelle du Département, de la Région et de la France :



Source disponible 2021 DGFIP communes de 2000 à 3500 habitants.

Conséquences de la hausse énergétique au 1er janvier 2023

Répartition de la consommation annuelle du coût de l'électricité :

58 756 €
Bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, ateliers municipaux, vestiaires, églises, salle des fêtes)

9 322 €
Éclairage public en éclairage LED modulé

TOTAL année précédente 2021 (*) : 68 078 €

TOTAL Prévisions 2023 : 190 251 €

176 268 €
Bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, ateliers municipaux, vestiaires, églises, salle des fêtes)
(coût multiplié par 1,5)

13 983 €
Éclairage public en éclairage LED modulé
(coût multiplié par 3)

Les deux augmentations génèrent une progression de **122 173 €** des dépenses de fonctionnement.
Pour absorber cette hausse prévisionnelle de **279 %** du coût de l'énergie, la réalisation d'importantes économies s'impose à la commune dans le cadre de son budget 2023.

(*) Les chiffres de l'année 2022 ne sont pas encore arrêtés en raison de régularisations importantes en cours.

2022 - LE CONSEIL MUNICIPAL EN ACTION

- ✔ **8 séances** (27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 16 juin, 15 septembre, 17 novembre et 15 décembre)
- ✔ **64 points** inscrits à l'ordre du jour.
- ✔ **Vote du budget** au mois de mars

TAXE DE SÉJOUR

La municipalité a instauré par délibération du 20 avril 2022, à partir du 1er janvier 2023, la taxe de séjour à acquitter par les touristes.
Pour les logements non classés à Atout France, elle est de 5 % par personne et par nuitée. Les logements loués par le biais de plateformes électroniques sont automatiquement prélevés. Pour les autres logements loués, une déclaration en mairie des nuitées est nécessaire.
(Renseignements au 04 90 26 99 66)
Les recettes serviront à favoriser l'attractivité, la promotion et l'embellissement de la commune ainsi que la protection des espaces naturels.

FINANCES

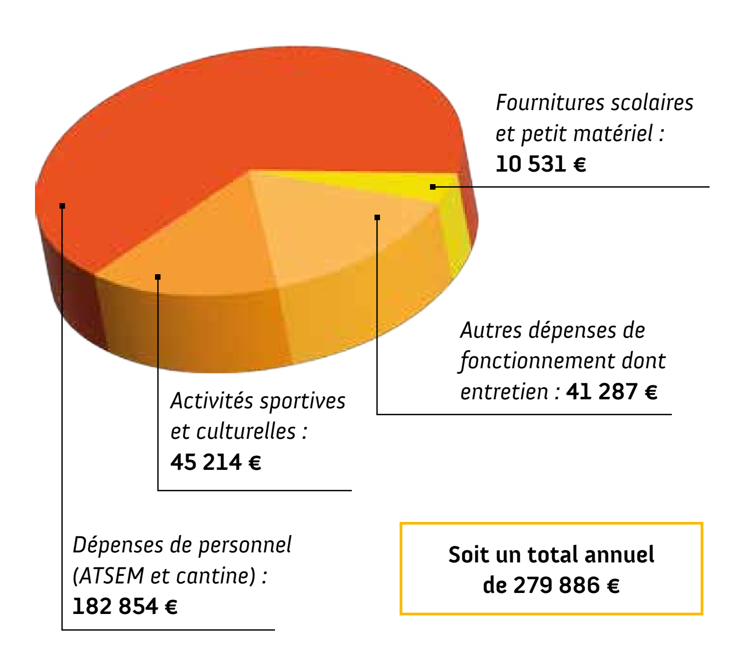
Gestion de l'école

Les coûts de l'école pour la commune

En 1881, Jules Ferry a rendu l'école obligatoire et gratuite pour tous les enfants.

Si l'Etat est le premier financeur de l'enseignement public, la commune participe à ses côtés, à l'organisation du service d'éducation primaire. Son intervention représente un engagement financier important, l'un des postes principaux du budget.
La commune est propriétaire des locaux et en assure l'extension, les réparations, l'entretien et l'amélioration.
Elle gère une partie du personnel non enseignant, et plus particulièrement les agents territoriaux spécialisés de l'école maternelle (ATSEM) qui assurent des missions d'accompagnement éducatif.
Le service de restauration (qui n'est pas obligatoire) et les activités périscolaires sont aussi à la charge de la mairie ainsi que des activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
Le groupe scolaire de Saze compte 181 élèves (51 en maternelle et 130 en primaire).
À la cantine, 130 repas en moyenne sont servis quotidiennement en deux services.

Répartition des coûts sur un an :



Soit un total annuel de 279 886 €

La hausse annoncée de l'électricité au 1er janvier 2023, devrais multiplier par 3 le montant de 20 321 € facturé en 2022 pour atteindre la somme d'environ 60 000 €.





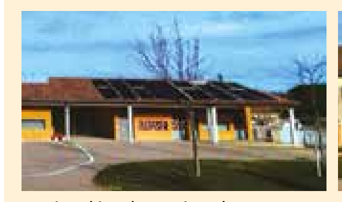


Rénovation énergétique du groupe scolaire

S'engager sur la voie de l'utilisation maîtrisée de l'énergie, une priorité pour la mandature.
La commune a prévu de rénover les bâtiments scolaires (1304 m²) en 3 tranches de travaux pour atteindre un niveau élevé de performance énergétique et ainsi réduire sa consommation d'électricité et de chauffage :

- ✔ **Tranche 1 prévue en 2023 :** Pose de panneaux photovoltaïques sur les toits en autoconsommation et régulation des pompes à chaleur.
  Objectif : produire 40 % de la consommation électrique du groupe scolaire. 158 001 € TTC
- ✔ **Tranche 2 prévue en 2024 :** Remplacement des menuiseries de la partie primaire. 201 999 € TTC
- ✔ **Tranche 3 prévue en 2025 : :** Isolation des murs et des toitures, changement de l'éclairage. 131 700 € TTC

Coût global : 491 700 € TTC
Des demandes de subventions sont établies à hauteur de 80 % du montant total.




Projet d'implantation des panneaux en toiture

SÉCURITÉ

Éclairage public LED

Saze est l'une des premières communes du Gard à avoir basculé l'ensemble de son éclairage public d'halogène en système LED, pilotable et doté d'une gradation automatique.



La consommation électrique a diminué annuellement de 74 % (de 125.497 W à 33.676 W).
Pour des questions de sécurité, la municipalité a décidé de ne pas éteindre complètement les candélabres la nuit mais de moduler le niveau d'éclairement :

- ✔ maximal entre le coucher du soleil et 21 heures,
- ✔ 50 % entre 21 heures et 23 heures.
- ✔ 10 % entre 23 heures et 5 heures.
- ✔ 50 % de 5 heures jusqu'à l'extinction.

Diminuer l'intensité de l'éclairage public, c'est aussi réduire la pollution lumineuse et son impact sur la biodiversité.



Extension du réseau de vidéoprotection



Au système de vidéosurveillance déjà en place dans le village, cinq nouvelles caméras ont été ajoutées aux abords du groupe scolaire. Dans le cadre du projet communal, il est envisagé dans l'avenir d'en placer aux entrées du village afin de réduire les incivilités et les cambriolages, en fonction des autorisations préfectorales. L'ensemble des caméras enregistre 24 heures sur 24 et est relié à la Police Municipale avec un accès pour la Gendarmerie Nationale.



Limites de l'agglomération

Les limites de l'agglomération de Saze ont été modifiées route de Rochefort et route d'Aramon (lieu-dit « Les Jas »), pour sécuriser les zones habitées, règlementer la vitesse de ces portions (police du Maire) et procéder à des aménagements éventuels par la suite.



POLICE MUNICIPALE

Le véhicule du policier municipal a été remplacé au mois de septembre par un véhicule neuf, plus moderne et mieux adapté à sa mission. L'équipement d'intervention a également été modernisé.



NUMÉROTATION DES VOIES

De nouvelles mesures gouvernementales ont précisé aux communes l'obligation de donner des noms officiels à leurs voies et lieux-dits par délibération ainsi qu'à numéroter les habitations. Ces données seront mises à disposition de certains services (Poste, SAMU, Pompiers, bases GPS, opérateurs téléphoniques...) via une Base d'Adresses Nationales (BAN) dans le but notamment de faciliter les interventions. L'alimentation de cette base est en cours par le service urbanisme de la mairie.
Certaines voies qui ne l'étaient pas encore ont ainsi été numérotées, de même que toutes les nouvelles constructions.
Le choix est laissé aux riverains de demander la fourniture de la plaque de numérotation à la mairie ou d'acheter leur propre plaque ; en revanche, sa pose et son entretien sont à la charge du propriétaire.

ENTRETIEN & PRÉVENTION

Entretien & prévention des



L'ASA

L'Association Syndicale Autorisée (ASA) de la plaine de Saze a été créée en 1960. Elle a pour but l'entretien d'une partie des fossés de Saze qui représente environ 35 kms.
Le reste du territoire est à la charge de la commune, du Grand Avignon et du département.
Une participation annuelle est appliquée à tous les propriétaires qui sont dans le périmètre de l'ASA.
Toute vente de vos biens doit être signalée au bureau de l'ASA par courriel ou courrier.
L'assemblée générale se déroulera en avril prochain à la salle polyvalente. Les propriétaires seront invités par courrier.



DISPOSITIF D'ALERTE DES POPULATIONS

Un nouveau dispositif d'alerte des populations remplacera ANTIBIA géré actuellement par le SDIS dans le courant de l'année 2023. Des informations complémentaires seront communiquées pour la mise en place et l'inscription à ce nouveau dispositif appelé « TéléAlerte » en partenariat avec le Grand Avignon.

Les Services Techniques à l'œuvre

Tout au long de l'année, l'équipe des Services Techniques entretient et embellit le village. Peinture, enduits de façade, maçonnerie, petits travaux de plomberie, jardinage, entretien des espaces verts, élagage, entretien des bas-côtés, installation du matériel et de la scène pour les différentes manifestations, entretien des cimetières, mise en place des barrières de sécurité… de véritables « couteaux suisses » au service de la Commune.

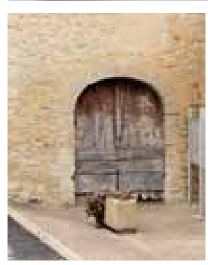
Quelques exemples de réalisations des travaux 2022 :

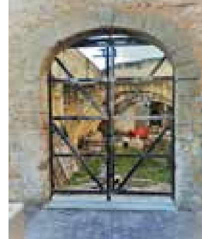


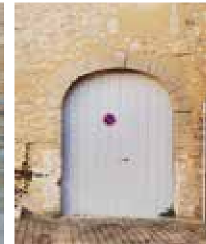












- ✓ *Plantations des espaces verts devant la mairie*
- ✓ *Réhabilitation de la scène avant les festivités 2022*
- ✓ *Installations de tables et bancs au boulodrome*
- ✓ *Rénovation du portail côté Est de la mairie*

Zones refuge

3 zones refuge sont situées sur la commune dans le cadre du dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

- ✓ Parking salle polyvalente
- ✓ Zone près des containers de collecte de l'allée des Acacias (parcelle AL 518)
- ✓ Zone de renfoncement au début du chemin de la Javone côté RN100.



POUR EN SAVOIR PLUS :
https://www.ecologie.gouv.fr/pluie-et-inondation





Débroussailler pour se préserver

Les feux de forêts de 2022 ont mis en avant l'importance et la nécessité de procéder aux obligations légales de débroussaillement (OLD) dans toutes les zones identifiées proches des espaces boisés pour protéger les biens et les personnes.

Si certains administrés ont procédé à leurs obligations spontanément, il a été parfois nécessaire de faire preuve de pédagogie par le biais d'un contrôle de la municipalité mis en place depuis 2017.

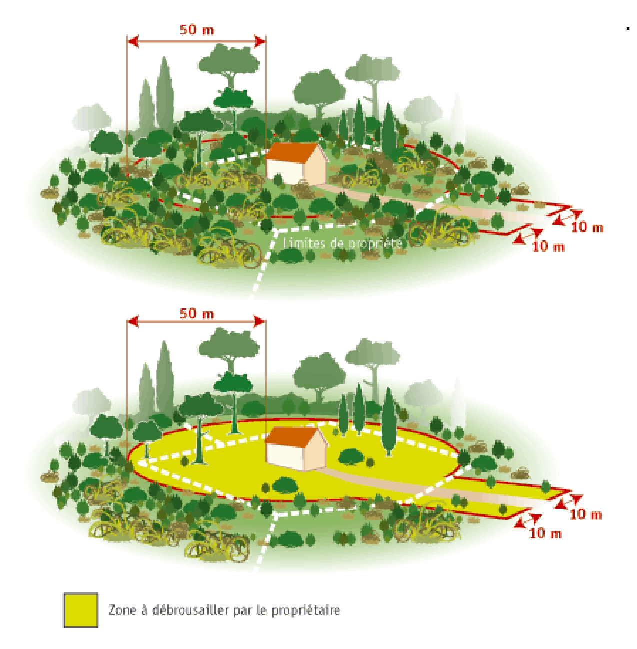
En 2022, sur la trentaine de propriétaires retenus, 21 (pour 52 parcelles) ont pu être contrôlés.

On remarque encore quelques manquements aux OLD mais on peut noter avec satisfaction une prise de conscience générale du risque d'incendie et une nette amélioration de la connaissance des obligations de prévention.

On peut penser que les sévères et rémanentes sècheresses vont conduire nos administrés à être encore plus précautionneux à l'avenir.

Nous maintiendrons en 2023 le même niveau d'information et de contrôle et, en cas de besoin, engagerons les procédures idoines.

Quant aux obligations auxquelles la commune est soumise, elles ont été parfaitement accomplies sous assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Office National des Forêts (ONF).





Débroussailleuse télécommandée

Un nouveau document nommé Porter à connaissance pour la prise en compte du risque incendie a été élaboré par les services préfectoraux fin octobre 2021 induisant une nouvelle règlementation et des contraintes supplémentaires en matière d'urbanisme. La cartographie et les documents règlementaires sont consultables sur le site www.gard.gouv.fr et la carte des aléas « Feux de forêt » de la commune sur le site https://www.mairie-saze.fr « Rubrique Urbanisme »

Les hydrants (bornes d'incendie)

Soucieux des risques d'incendie, la commune a fait un effort considérable pour mettre à la disposition des pompiers un réseau couvrant l'ensemble de la commune. Actuellement un maillage cohérent et efficace de 27 hydrants répond à l'attente du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

L'investissement et la maintenance sont à la charge de la commune. Une borne coûte entre 3000 € et 6000 €.

Le réseau de distribution d'eau est à la mesure des besoins des soldats du feu en volume et en pression, grâce à l'accompagnement efficace du Syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues (SMEPS).

Deux nouveaux poteaux incendie ont été installés : chemin de la Croix des Chênes et chemin de Gajan.



Poteau incendie (P.I.) Chemin de la Croix des Chênes

LA VIE À L'ÉCOLE

La restauration scolaire
au cœur de l'équilibre alimentaire des enfants



Bien manger, apprendre les bonnes habitudes alimentaires, est un apprentissage qui commence dès le plus jeune âge. A Saze, cet enjeu de Santé Publique, fait partie des priorités au service du bien-être des élèves de l'école. Il est utile de rappeler que la cantine n'est pas un service obligatoire, toutes les écoles n'en disposent pas. C'est un service payant géré par la commune et non par l'école.

La restauration scolaire est un espace où les enfants vont pouvoir faire plusieurs apprentissages : la vie en collectivité, l'équilibre alimentaire, le comportement (dire merci, attendre son tour, respecter la nourriture…).

Quand l'équilibre alimentaire est en phase avec les exigences environnementales

La rentrée 2022 a rimé avec nouveau prestataire. Ainsi, depuis septembre, les repas servis aux élèves sont élaborés par Elite Traiteur. Les aliments qui composent les menus de la cantine sont issus pour au moins 50 % des circuits courts, labellisés (fermier, label rouge…) et biologiques. Les repas allient équilibre alimentaire et variété des menus.

Parfois vos enfants vous feront part de leur mécontentement « la cantine ce n'est pas bon » … N'oublions pas que l'apprentissage du goût participe aussi à l'éducation alimentaire. Servir tous les jours les aliments préférés des enfants ne serait pas forcément leur rendre service.

Si votre enfant présente une allergie alimentaire, rapprochez vous des services de la Mairie et fournissez un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) validé par un médecin.

La démarche « Anti-gaspi »

Les enfants apprennent à ne pas avoir « les yeux plus gros que le ventre » pour éviter de jeter la nourriture. Le système de réservation des repas, en ligne, ainsi que la tarification plus élevée pour les repas non réservés à l'avance, participent à la lutte « anti-gaspi » et à la nécessaire prise de conscience.





Comment susciter la curiosité des enfants à la question de la transition écologique ? Dès la maternelle, les élèves du groupe scolaire ont été sensibilisés au développement durable grâce au programme « Watty à l'école » et au soutien du Grand Avignon.

Watty est un programme de sensibilisation à la transition écologique et s'inscrit dans l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. Créé en 2013 par Eco CO2, il est financé à 75 % par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie et à 25 % par le Grand Avignon.

Il concerne les sept classes de l'école, de la petite section au CM2. Trois ateliers d'une durée d'1h à 1h30 sont prévus, par an et par classe : le premier sur les énergies, le deuxième sur l'eau (avec distribution d'un mousseur par élève) et le dernier sur les déchets. Une intervenante fournit les clés pour comprendre les enjeux environnementaux.

Les enseignants apprécient qu'elle s'adapte aux élèves : pour les plus jeunes (cycle 1) la mascotte Watty raconte son histoire. Pour le cycle 2, Watty est présent dans le quotidien des élèves : à la maison notamment. Pour le cycle 3, les documents présentés sur le TBI correspondent aux attentes pédagogiques.

Les élèves attentifs sont curieux et posent des questions pertinentes.

« Nous avons hâte de découvrir les autres ateliers » s'accordent à dire les enseignants. Ils remercient la commune et le Grand Avignon d'avoir proposé ce dispositif.

l'école



Accueil périscolaire

Permettre l'accueil des élèves en dehors du temps scolaire et soutenir les parents qui travaillent ou pour toute autre organisation dont ils pourraient avoir besoin, la commune conventionne depuis de nombreuses années avec le SIDSCAVAR pour un accueil de qualité.

Le SIDSCAVAR intervient à l'école de Saze, pour permettre l'accueil périscolaire et un renfort de personnel pour surveiller la cour durant la récréation de la cantine.

Les animateurs qui prennent en charge les élèves sont des professionnels qualifiés qui travaillent, de concert, avec les enseignants et le personnel communal (ATSEM, agents d'entretien et de la cantine) pour permettre aux élèves d'être surveillés, de s'épanouir, de jouer, de rester avec les copains… Les activités proposées s'appuient sur des projets pédagogiques orientés autour du jeu.

Les inscriptions s'effectuent auprès du SIDSCAVAR. Le reste à charge pour la famille est compris entre 1 € et 1,25 € de l'heure, en fonction du quotient familial. C'est grâce à la participation financière de la commune au SIDSCAVAR, que les tarifs sont avantageux.



Remise du « dico »

Chaque année, la commune de Saze, met à l'honneur les élèves de CM2 lors d'une cérémonie traditionnellement nommée « la remise du dictionnaire ».

Comme de nombreuses communes, Saze a pour tradition d'offrir un dictionnaire aux futurs collégiens, lors d'un moment de partage, en présence de la directrice de l'école, de l'enseignant de la classe et des parents. Cette cérémonie symbolise le départ de l'école primaire avant le démarrage du collège. Une étape importante dans la vie scolaire de l'élève. Elle est l'occasion pour le maire, et son adjointe en charge des affaires scolaires, de leur souhaiter bonne chance.

Cette année, en lieu et place du traditionnel dictionnaire qui est consultable à tout moment sur internet, c'est un livre sur l'environnement qui a été remis aux élèves ainsi qu'un guide sur les institutions de la République pour leur permettre de mieux comprendre leur fonctionnement. Et pourquoi pas, susciter l'envie de participer, un jour, à la vie de la commune !

La magie de Noël

Temps fort pour les petits et les grands, le dernier vendredi avant les vacances est consacré à la venue du Père Noël à l'école et à l'illumination du sapin dans la cour du château.

La municipalité offre, chaque année, aux élèves du groupe scolaire le goûter de Noël. Le Père Noël vient à la rencontre des enfants pour leur plus grand bonheur. Pour les classes de maternelle, c'est l'occasion d'une petite représentation sur le thème de Noël.

Pour la 2ème année consécutive, le goûter de Noël a été suivi de l'illumination du sapin communal dans la cour du Château. Là encore, la participation des enfants est requise, ce sont eux qui confectionnent les décorations du sapin.





Illumination du sapin de Noël
Distribution du goûter de Noël aux enfants des écoles

AU FIL DES JOURS



Syndicat géré par les communes de Pujaut, Les Angles, Rochefort du Gard, Sauveterre, Saze et Villeneuve les Avignon.

Acteur incontournable pour faciliter la vie quotidienne des habitants, le SIDSCAVAR coordonne et déploie de nombreux services à travers quatre domaines de compétences : la petite enfance et la jeunesse, l'insertion, le grand âge et la maison des familles.

Le SIDSCAVAR c'est aussi :

- ✓ la Télé Assistance,
- ✓ le service de Restauration à Domicile pour les personnes seules ou en situation de handicap,
- ✓ l'Espace France SERVICES pour vous accompagner dans les démarches administratives. (Infos au 04 90 15 97 00)

AMIDON 30 est un chantier d'insertion au service des particuliers, comités d'entreprises ou collectivités (repassage, lingerie en direction des particuliers et brigade d'intervention technique auprès des collectivités.
Infos au 09 70 20 20 06

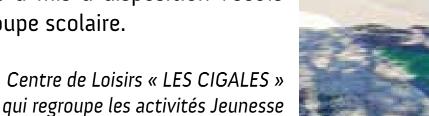


Multi accueil adapté à l'enfant
pour concilier vie sociale et vie professionnelle

Les familles de Saze utilisent régulièrement les services du SIDSCAVAR pour concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle. Avec le centre de loisirs « Les Cigales », ou l'accueil périscolaire dans les écoles, le SIDSCAVAR s'inscrit dans une continuité de service au plus proche des besoins des administrés.

En 2022, 11 enfants de Saze sont partis en colonie de vacances et 65 enfants de 3 à 17 ans ont profité des activités du centre de loisirs « Les Cigales » ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires.
Pour accueillir un surcroît d'inscriptions durant le mois de juillet et les vacances de la Toussaint, la commune de Saze a mis à disposition l'école maternelle de son groupe scolaire.





Centre de Loisirs « LES CIGALES » qui regroupe les activités Jeunesse





Sortie des enfants organisée par le centre de loisirs et activités périscolaires

Le service d'accueil périscolaire répond à une réelle demande des familles sazaines : environ 20 enfants le matin et 58 le soir le fréquentent régulièrement.

Prendre soin de soi
pour prendre soin des autres

« L'escale des Aidants » mise en place depuis octobre 2021 permet de soutenir et informer les aidants pour les soulager dans leur quotidien difficile et leur accorder des temps de répit. Un aidant est un proche d'un enfant ou d'une personne âgée, malade ou en situation de handicap, qui consacre une grande partie de son temps à le soutenir.

Infos au 07 55 59 82 53
seniors@sidscavar.com



Colis de Noël

Un panier gourmand pour nos séniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune a offert un panier gourmand aux Sazains de 71 ans et plus. La distribution de 224 colis s'est déroulée samedi 17 décembre 2022 au Préau des Arts.



Ateliers d'inclusion numérique pour les séniors

Comment apprivoiser internet ?

Envoyer et recevoir des mails, effectuer une démarche administrative ou simplement faire des recherches, autant d'actions avec lesquelles les séniors ne se sentent pas à l'aise. Le SIDSCAVAR propose gratuitement des ateliers d'inclusion numérique à la mairie. A raison de 8 séances d'une heure, les participants apprennent à créer une boîte mail ou un compte « France Connect ».
Des ateliers très prisés !



Qu'est-ce-que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale.

En relation avec le SIDSCAVAR, il propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale.

Présidé par le maire, constitué d'élus et de personnes extérieures au conseil municipal, il se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion (notamment aide alimentaire et téléassistance), le soutien au logement des personnes âgées ou des familles en difficulté, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'assistance en matière d'insertion socioprofessionnelle.

La Mairie recense constamment, à titre préventif et sur la base du volontariat, les personnes isolées et dites « fragiles », pour prendre les mesures qui s'imposent le cas échéant.

Pour prendre contact avec le CCAS appeler l'accueil de la mairie : 04 90 26 99 66.

AU FIL DES JOURS



Mission Argent de poche

Un coup de pouce aux jeunes Sazains pour découvrir le monde du travail

Créé en 2019 par la commission citoyenne de la commune, le dispositif « Argent de Poche » permet aux adolescents âgés de 16 et 17 ans, dont les parents ou le responsable légal résident sur Saze, d'effectuer des petites missions communales pendant les vacances scolaires.

En contrepartie de leur investissement, les jeunes perçoivent une gratification de 100€ pour la semaine, à raison de 3 heures de travail par jour.

A la découverte du quotidien de la Mairie, ces missions revêtent un caractère éducatif et formateur pour les jeunes accueillis et encadrés par les agents communaux.

En 2022, 17 jeunes Sazains ont bénéficié de ce dispositif.

Cérémonie de Citoyenneté

Chaque année, le Maire invite à une rencontre avec les élus, tous les jeunes électeurs de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune, et leurs parents.

La carte d'électeur est remise solennellement à chacun avec un livret du citoyen. C'est l'occasion pour Monsieur le Maire de rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique.





Journée zéro déchet, « Nettoyons la nature » :
les enfants des Écoles ont ramassé 49 kg de déchets.

Dimanche 18 septembre s'est déroulée la journée zéro déchet à Saze. La Mairie au travers de la Commission Citoyenne, le Foyer Laïque et l'Association des Parents d'Elèves ont organisé un « nettoyage nature » suivi d'un pique-nique et d'ateliers. Ces ateliers animés par des associations du village, ont connu un vif succès ! Une démonstration de boxe avec le Gant d'argent, la fabrication de pâte à modeler végétale et la confection d'origamis porte-graines animés par Tôtout'Arts.
Les enfants ont aussi eu la joie de modeler des bombes à fleurs, mélange d'argile, de terreau et de graines de diverses variétés. La journée s'est terminée dans la bonne humeur avec la pesée des déchets ramassés le matin : 49 kg !

Le SMICTOM a été un acteur important de cette journée ! Avec la fourniture du matériel, des gobelets réutilisables à destination des bénévoles et du ramassage de la totalité des déchets collectés.
La nature est importante et il faut la protéger ! Les enfants l'ont bien compris.


Ramassage des déchets par les enfants





Présence des poubelles
sur les voies publiques

Vous ne les trouvez pas belles dans vos jardins, dans la rue nous non plus !
Petit rappel de bon sens et de savoir vivre, une poubelle qui traîne est un obstacle pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes...
En dehors des jours de collecte, le dépôt des bacs ou des sacs dans l'espace public est strictement interdit et réglementé par le Code Pénal. Vous risquez une amende en dehors des créneaux horaires de ramassage. En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.





Déjections canines
Nom d'un chien ! Ramassez ses crottes...

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.
C'est pourquoi une délibération du conseil municipal du 27 Janvier 2022 prévoit que les contrevenants s'exposent, à une contravention de 3ème classe de 68 € avec obligation de ramassage immédiat.

Chats errants

Chaque année, la commune lance une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants en partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis.
Depuis 8 ans, environ 80 chats ont été stérilisés.

CULTURE ET LOISIRS

10e édition du Festival à Saze

Depuis une décennie, la cour du château abrite, au mois de juillet, un évènement culturel et populaire dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le festival s'est tenu sur trois jours consécutifs, du 2 au 4 juillet, dans la cour du château. Pour fêter ce 10ème anniversaire et faciliter l'accès à la Culture pour tous, la municipalité a permis aux sazains d'assister gratuitement à l'ensemble des spectacles proposés :

✔ Le Pôle d'Intervention Chorégraphique (PIC) produit par l'Opéra du Grand Avignon,
✔ The Yellbows, un quartet original,
✔ Ame-Our, un duo de danseurs de style contemporain,
✔ La Compagnie Zygomatic dans la pièce « Climax », une comédie absurde et déjantée.





Deux stages de danse Hip-hop ont été offerts dans la salle de danse du château.
Les œuvres photographiques « PERSPEKTIV » de Christophe Aubry ont été exposées au Préau des Arts.
En partenariat avec le Festival d'Avignon dans le cadre de l'Itinérance, le Festival à Saze a accueilli, le 20 juillet, le spectacle « A l'Orée du Bois ».







Festival Théâtre Amateur
Novembre 2022

jeudi 10 à 20h30
Sans fleur Ni couronne de J.P. Martinez
Mise en scène : C. Brion
Les Comédiens de THALIE

vendredi 18 à 20h30
7 Minutes Comité d'Usine de S. Massini
Mise en scène : N. Fournière-Ney
Compagnie EIGHT O'CLOCK

samedi 19 à 17h
Si Nez Fil
Création clown
Mise en scène : E. Damian
Compagnie TeKiToa

samedi 26 à 20h30
dimanche 27 à 17h
Tant Pis, Merci Pardon
Auteurs variés
Mise en scène : C. Attia
Atelier TEMPO au profit du Téléthon

Salle Polyvalente
Entrée libre / Chapeau

NOUVEAUTÉ 2022

Quatre pièces de théâtre ont été présentées par des troupes locales de comédiens amateurs.

Entrée libre avec une participation au chapeau.



Tant Pis Merci Pardon – Mise en scène par C. Attia – Atelier TEMPO Saze (au profit du Téléthon)



Si Nez Fil - Mise en scène de E. Damian - Compagnie TéKiToa

À la Bibliothèque...

La bibliothèque accueille les lecteurs de tout âge et leur fait profiter de sa collection de livres variés. Dans ce cadre exceptionnel règne une atmosphère sereine, propice à la quiétude.

Depuis septembre, c'est le retour tant attendu des enfants de l'école ! Quelle joie de retrouver le chemin de la bibliothèque, où une équipe de choc les reçoit pour des lectures et des prêts de livres...
Des animations pour les enfants se sont déroulées en novembre et décembre, avec notamment « Les petites aventures d'une coccinelle myope », film musical entièrement réalisé en papier découpé et un très bel éloge à la biodiversité.
Les animations adultes sont en cours de programmation...
Infos à suivre sur https://www.mairie-saze.fr/



Activité lecture avec les enfants de l'école

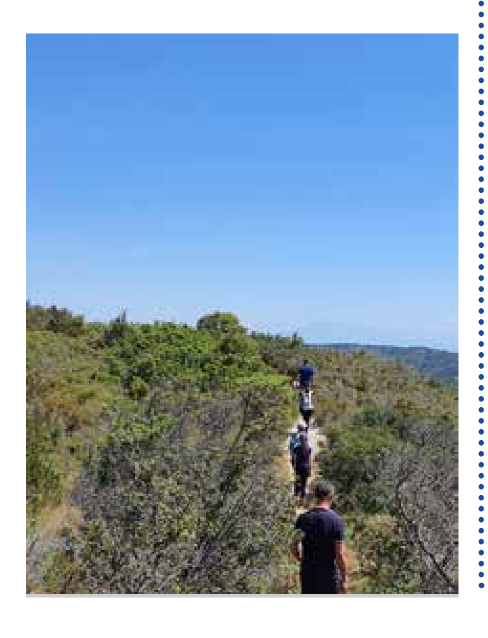
La Petite Draille

Retrouvez en vidéo le sentier de découverte de Saze.

Depuis le village, son tracé d'environ 4.5 km, traverse le plateau et les vignes d'appellation « Côtes-du-rhône Villages Signargues » qui s'épanouissent dans un sol riche et recouvert de galets roulés.
Après quelques efforts, le sentier mène à un point de vue d'où l'on peut contempler le village de Saze au cœur d'un superbe panorama à 360°.
A la demande de la mairie de Saze, Jean-Philippe Wallet, photographe à Rochefort-du-Gard et télépilote de drone, a tourné en mai dernier une vidéo à visionner sur le site **https://www.mairie-saze.fr/ « Comme si vous y étiez par une belle matinée de printemps ! »**

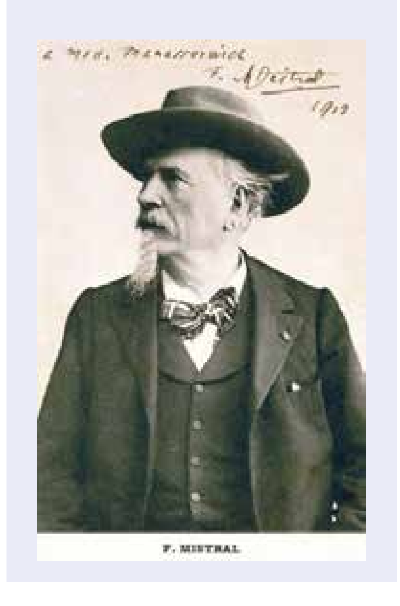






Conférence Frédéric Mistral

Organisée par l'Association Historique et Artistique de Saze (AHA), le 3 décembre 2022 au Préau des Art, et présentée par Jean-Louis Archet autour du célèbre écrivain Frédéric Mistral et le Félibre.



VIE ASSOCIATIVE

Retour des festivités en 2022

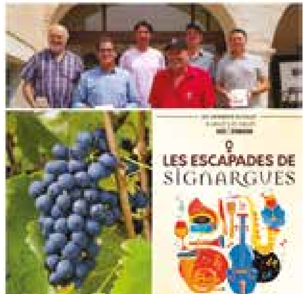
Après deux années d'absence, 2022 a marqué le grand retour des fêtes dans le village. Au gré des quatre saisons, le village est animé par des manifestations festives organisées par les associations en partenariat avec la commune qui leur fournit les équipements nécessaires.

Le printemps arrive !



- ✔ **5 mars** - Le carnaval de Saz'Bouge est organisé à la salle polyvalente.
- ✔ **26 mars** -Le carnaval du Foyer Laïque met en place le défilé les enfants déguisés et la Boom Party.
- ✔ **07 mai** - Les Rebelles des Sables 30 gèrent tournoi de pétanque, barbecue et concert gratuit.

Dans la chaleur de l'été, les fêtes s'enchainent.





- ✔ **18 juin** - La Fête de l'École préparée par le Foyer Laïque propose kermesse au stade, repas, soirée festive et musicale.
- ✔ **25 juin** - La Fête de la Musique de TEMPO invite les sazains à suivre la peña dans le village et ambiance la cour du château avec des groupes de musiciens locaux.
- ✔ **8 juillet** - Les Escapades de Signargues à Saze rassemblent 700 personnes, à la découverte des charmes du village et des vins de Signargues : une balade vigneronne, musicale et gourmande avec différents points de dégustation et de restauration. Ces soirées sont le fruit d'une étroite collaboration entre les vignerons de quatre communes (Saze, Domazan, Rochefort-du-Gard et Estézargues) et les municipalités concernées qui apportent leur aide logistique.
- ✔ **13 juillet** - Les Food Trucks (présents chaque mercredi soir d'avril à septembre) organisent la soirée dansante veille de la traditionnelle fête nationale du 14 juillet.



Avec la douceur de l'automne, la salle polyvalente est très occupée.



- ✔ **17 septembre** - La soirée KARAOKÉ de Saz'Bouge donne le ton.
- ✔ **1er octobre** - La Fête des Vendanges de Tempo invite à la dégustation des vins locaux dans une ambiance bar à tapas avec des sonorités Pop-Rock-Latino.
- ✔ **22 octobre** - La Boom d'Halloween du Foyer Laïque enchante les enfants.
- ✔ **5 novembre** - Au repas du Sud-Ouest, Saz'Bouge et ses musiciens font danser tous leurs participants.

Quand vient l'hiver, le village s'illumine...



- ✔ **11 décembre** - Le spectacle de Noël du Foyer Laïque fait rêver les enfants.
- ✔ **16 décembre** - L'illumination du sapin dans la cour du château est accompagnée par les chants de Sacha Lambert, les danseurs de l'association 1, 2, 3 Pas Chassés et le vin chaud de Jackie.

Les journées solidaires

Mission Téléthon du samedi 3 décembre 2022

Les associations SAZ'BOUGE, TEMPO, ANRPV et RANDOFAVET ont organisé la 11ème édition du Téléthon à Saze. Une journée bien remplie !

Dès 9h les marcheurs ont pris le départ des multiples randonnées adaptées aux différents participants. Après l'effort le réconfort : un repas d'environ 150 couverts, préparé par des chefs, a été servi à la salle polyvalente. Top départ du loto à 15 H avec un record de lots s'élevant à plus de 3500€.



Samedi 14 janvier 2023 dans la cour du château, un chèque de 6 985 € a été remis à l'AMF TELETHON.

Les organisateurs sont déjà à pied d'œuvre pour la prochaine l'édition !



Les Rebelles des Sables 30



L'équipage n°13 du Trek'in Gazelles a organisé le 7 mai à Saze, une journée festive pour boucler son budget et soutenir l'association Fort Comme 3 Pommes.

En novembre dernier, après une course en 4 étapes de 20 km dans le désert marocain, au profit du Secours Populaire, elles ont franchi la ligne d'arrivée, épuisées mais heureuses !

1 600 € ont été reversés à l'association Fort Comme 3 Pommes.

Remise du chèque à l'association Fort Comme 3 Pommes

Le rêve du petit Arthur



La commune soutient les manifestations organisées par l'association de notre canton « TON JOUR TON RÊVE ».

Elles permettent de réaliser le rêve d'un enfant atteint d'une maladie orpheline ou d'un handicap, résidant sur Saze ou une des communes voisines.



En 2022 T.J.T.R. a réalisé pour la 7ème fois le rêve d'un enfant, celui du petit Arthur.

La cérémonie de remise du chèque d'un montant de 15 210€ s'est déroulée à Saze en présence des Parents d'Arthur, des élus du canton et de l'ensemble des bénévoles.

DIMANCHE 19 MARS 2023 :

LE RÊVE DU JEUNE GASPARD.

Une journée sportive et solidaire « Courir pour Un Rêve » sera organisée à Saze avec au programmeau une course pédestre nature et une marche nordique. Les parcours seront accessibles à tous.

Vie associative



Annuaire des associations

SPORT ET BIEN ÊTRE	1,2,3 PAS CHASSÉS...	Expression corporelle enfants Zumba, Modern'jazz, Hip Hop, Synovie articulaire, Pilate	Nadège MEDINA (enfants/ados)	nalex924@hotmail.fr
	LE GANT D'ARGENT	Savate boxe française	Sophie GABUCCI	rolandgabucci@hotmail.com
	ASSOCIATION SOLEIL	Yoga	Alain FAUBEAU	yogasazeassociationsoleil@gmail.com
	CLUB DE GYMNASTIQUE	Gymnastique adultes	Alain MUSIOLIK	muriel.lavaysse@gmail.com
	E.S.R.S. (Entente Sportive Rochefort Signargues)	Football	Christophe DUBEC	secretariat.esrs@gmail.com
	JUDO-CLUB	Judo – Self Défense	Frédéric DALLON	sljudo@yahoo.fr Professeur DE : Stéphane LEVEE
	K DANCE	Zumba – Danse avec bébé	Joëlle MIQUET	colette.joyeuse@wanadoo.fr Colette JOYEUSE
	LES VIEUX CRAMPONS	Vétérans foot	Grégory TESTUD	veteransdesaze@gmail.com
	SAYNABÜ BIEN NAÎTRE	Projets bébés, futures mamans, nouveaux parents	Constance MARTIN	Constance.doula@gmail.com
	TENNIS CLUB DE SAZE	Tennis	Frédéric BERNARD	tcsaze@gmail.com
CULTURE ET LOISIRS	AHA - Association Historique et Artistique	Sorties et manifestations culturelles	Véronique TENIERE	vero.teniere@hotmail.fr
	MUSIQUE EXPRESSION Ecole de Musique Associée	Cours	François BEGUIN	musexp@wanadoo.fr
	LE VER LUISANT	Promo /Diffusion photo/arts/ cours d'anglais	Nicolas FACENDA Paula BONNEAUD	paula-bonneaud@orange.fr
	POTERIE TERRAÏO	Atelier poterie	Anne-Marie DUBOSSON	amy.dubosson@orange.fr poterieterraio@free.fr
	ORCHESTRE DE CHAMBRE D'AVIGNON	Répétitions	Christa GOLL-LARNAC	christa.goll@orange.fr
	SAZ BOUGE	Activités des 50 ans et plus Chorale	Maryse BOURELLY	sazbouge@gmail.com
	TEMPO	Théâtre-musique	Didier OLIVERA	temposaze@aol.com
	TOTOUT'ARTS	CIRQUE Ateliers parents/enfants	Nathalie DUVAL	secretariat.totoutarts@gmail.com
DIVERS	ASA	Syndicat roubines	Yvan BOURELLY	asa.plainedesaze@hotmail.fr
	FOYER LAIQUE	Manifestations extrascolaires	Audrey GIGANON	foyerlaiquedesaze@gmail.com
	KAFO SAZE	Aide au Sénégal		kafosaze@gmail.com
	SOCIETE DES CHASSEURS	Chasse	Jean-Michel BOURELLY	Yves CARGNINO : Vice-Président



À VOS AGENDAS !

Mars

4	Atelier « frelon asiatique »
11	Carnaval - SAZ'BOUGE
19	Course « Ton jour ton rêve » - TEMPO
19	Cérémonie commémorative
25	Carnaval – FOYER LAIQUE

Mai

01	Vente du muguet - FOYER LAIQUE
6 au 8	Expo de peinture - Christine Ferrand
08	Cérémonie commémorative
13	Bibliothèque en fête

Juin

03	Exposition - TERRAIO
09	Concert Chorale - TOTOUT'ARTS
17	Fête des Écoles - FOYER LAIQUE
24	Fête de la Musique - TEMPO
29 et 30	FESTIVAL à Saze

Juillet

1er et 2	FESTIVAL à Saze
1er- 2-8-9	Expo peinture et créations en tissus F. Varoustsikos et F.Derieux

Septembre

16 et 17	Journées Européennes du Patrimoine
19	Journée des Aidants - SIDSCAVAR

Octobre

14	Fiesta des Vendanges - TEMPO

Novembre

11	Cérémonie commémorative
25 et 26	Pièce de théâtre - TEMPO (au profit du Téléthon)

Décembre

2	Journée Téléthon

*** Programmation prévisionnelle sous réserve de confirmation sur nos supports d'information :**

- ✔ **Page Facebook :** Mairie.De.Saze
- ✔ **Site internet :** https://www.mairie-saze.fr/
- ✔ **Panneau d'information :** télécharger l'application CentoLive sur Google Play ou App Store

Cérémonies de commémoration

11 novembre 1918	Armistice et hommage à tous les morts pour la France
8 mai 1945	Victoire des forces alliées et fin de la seconde guerre mondiale
19 mars 1962	En mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Journées européennes du patrimoine

Edition 2023 (16 et 17 septembre)

C'est l'occasion pour tous les sazains de découvrir ou redécouvrir le patrimoine historique de notre village (château, église, chemin des croix...). Les visites commentées seront programmées samedi 16 septembre.



Frelon asiatique

La mairie a subventionné la fourniture de 8 pièges sélectifs sur la commune pour lutter contre ce nuisible.



Etat civil

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

14 petits sazains sont nés, bienvenue à :

Eloïse Gabriel Eden Meïna Malo Sandro Lilia Gabriel Eren Lylou Aleyah Ana Lucas Mahana

MARIAGES

8 mariages ont été célébrés

DÉCÈS : Toutes nos condoléances aux familles

Azemine MAQASTENA née MANI
16 janvier à Avignon
Philippe MOURET
20 janvier à La Tronche (Isère)
Marcelle BRETON née PERIN
29 février à Villeneuve Les Avignon
Jean-Claude RAFFIER
1er février à Saze
Francis PAGANELLI
1er mars à Avignon
Gérald BARRÉ
9 mars à Nîmes
Isabelle DUBOIS
25 mars à Saze
Louis MARIOTTI
4 avril à Saze
Nathalie CANFIN
13 juin à Marseille
Michel CARGNINO
14 juillet à Avignon
Marie-France GAFFET née BRIEYSSE
13 août à Saze
Gérard STREIFF
4 septembre à Avignon
Gérard CAILLOT
14 septembre à Avignon
Jean-Pierre PAYAN
23 octobre à Avignon
Gabriel LAGIER
28 octobre à Saze
Anne LE HINGRAT née LE PABIC
18 novembre à Avignon
Louis RODRIGUEZ
15 décembre à Entraigues-sur-la-Sorgue


Crédit photo : Vol À vue

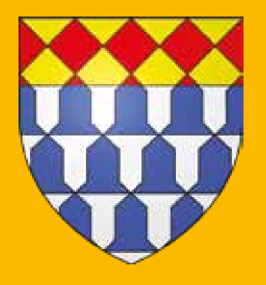
NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune

Vous résidez à Saze depuis le 1er janvier 2020. Pour vous présenter la commune, ses services, ses équipements, sa vie associative et municipale ainsi que ses projets, une cérémonie d'accueil est en cours de programmation.

Si vous avez déjà communiqué vos coordonnées à l'accueil de la mairie, une invitation nominative vous sera envoyée par courrier.

Dans le cas contraire, vous pouvez contacter notre service Etat Civil au 04 90 26 99 62 ou à l'adresse l.chalaye@mairiedesaze.com.



FÊTE DE LA SAINT SÉBASTIEN



Depuis 3 siècles, c'est la traditionnelle fête de Saze qui exprime son identité et ses coutumes chaque 20 janvier.

Après la dernière épidémie de peste en 1720, le village ayant été épargné, il célèbre son protecteur Saint Sébastien.

Une cérémonie religieuse et une procession précèdent l'embrasement des fagots confectionnés par les vignerons avec l'aide de sazains volontaires.

Ce grand feu évoque ceux allumés lors des grandes pandémies afin de chasser la maladie.



